

NOTULES SUR LE CONTRÔLE

Eab, séminaire des membres, janvier 2017

A l'origine de la psychanalyse, les analystes-débutants allaient parler des difficultés de leurs questions avec un supposé moins débutant qu'eux (le père du petit Hans avec Freud, Freud avec Fliess, Breuer avec Freud). C'est dans un second temps que le contrôle est devenu un lieu qui permettait au contrôleur de contrôler l'aptitude du jeune psychanalyste à pratiquer l'analyse.

Lacan a conservé cette perspective de contrôle.

Dans son texte intitulé « *Principe concernant l'accession au titre de psychanalyste dans l'Ecole freudienne de Paris (AME)* », il écrit que la fonction du jury d'accueil est « de garantir la capacité professionnelle des psychanalystes qui veulent relever de l'Ecole » et que « *La décision du jury d'accueil est prise à partir de ce qu'il sait de la pratique effective de l'intéressé. En plus de l'accord de l'analyste didacticien, l'avis du ou des contrôleurs, les témoignages concordants sur la pratique du candidat constitueront les éléments essentiels d'appréciation pour le jury d'accueil* »¹. On est loin de la position laxiste qui est parfois attribuée à Lacan. Cela n'était pas pour lui en contradiction avec le principe de base que, dans la cure, l'analyste ne s'autorise que de lui-même et de quelques autres. Car l'institution psychanalytique doit veiller « *à ce qu'il n'y ait que des analystes qui s'autorisent* »².

Dans sa *Note Adjointe à l'Acte de fondation*, Lacan définit le contrôle comme un lieu qui sert à garantir la protection de ceux qui seraient patients. Il écrit : « *Il est constant que la psychanalyse ait des effets sur toute pratique du sujet qui s'y engage. Quand cette pratique procède, si peu que ce soit, d'effets psychanalytiques, il se trouve les engendrer au lieu où il a à les reconnaître. Comment ne pas voir que le contrôle s'impose dès le moment de ces effets, et d'abord pour en protéger celui qui y vient en position de patient ?* »³.

¹ Proposition d'octobre 1967. *Annuaire de l'Ecole freudienne de Paris*, 1975, pp. 17 et 23.

² Note italienne (1973). *Autres Ecrits*, Seuil, 2001, p. 307.

³ Lacan J., Annexe à l'acte de fondation (1964), *Annuaire de l'Ecole freudienne de Paris*, 1975, p. 79 et *Autres Ecrits*, 2001, p. 235.

Cette seconde finalité me rappelle le témoignage de deux collègues en contrôle chez Lacan. Au premier, Lacan a reproché d'avoir laissé partir son analysante qui lui avait dit qu'elle allait se jeter dans le canal. Au second, il a déconseillé de prendre en cure une analysante dont ce collègue lui avait parlé des entretiens préliminaires, vu les risques importants de passage à l'acte.

Plus tard, dans son séminaire sur l'angoisse, Lacan vit en outre dans le contrôle le lieu d'une action qui fait surgir, « *comme dans un éclair, ce qui peut être repéré au-delà de la limite du savoir* »⁴.

Il lui arrivait aussi d'intervenir de façon positivante, mais nuancée. Safouan rapporte ainsi une intervention de Lacan après la présentation d'un fragment d'analyse : « *C'est étonnant, c'est exactement ce que j'aurais fait à votre place !* » Et Safouan de poursuivre : « Comme ce rapprochement entre le style du maître et celui de l'élève risquait de trop flatter ce dernier », Lacan ajouta : « *Je vous le dis parce que cela me pose un problème à moi-même. Je ne vous dis pas grand-chose et pourtant...* ». La suite de la phrase était, à n'en pas douter : « *et pourtant... quelque chose passe* »⁵.

Que pourraient être les finalités des contrôles aujourd'hui ?

Lors de mes différents contrôles et de mes différentes lectures, j'ai retrouvé les finalités suivantes, parfois contradictoires :

Il s'agit d'aider le « contrôlé » ou plus précisément, le « contrôlant » ou encore l'« analyste en contrôle » :

- A entendre ce qu'il n'aurait pas entendu (ce qui me semble être le plus important).
- A trouver sa voie, son style et à éviter les recettes de savoir-faire, lu ou vécu dans sa propre cure (Ce qui est tout aussi important).
- Et par conséquent à se déprendre de son rapport au savoir (« *L'analyste doit savoir oublier ce qu'il sait* »⁶).
- Et donc à maintenir cette déprise qui, à la longue, risque de s'émousser.

⁴ Lacan J., Le Séminaire, Livre X, *L'angoisse* (1962-1963), Paris, Le Seuil, 2004, p. 26.

⁵ Safouan M. L'analyste de n'autorise que de lui-même. Sens de ce principe et ses répercussion institutionnelles, *Figures de la psychanalyse*, 2010, 20, pp. 11-18, p. 13.

⁶ Réponse de Lacan à la question « Qu'est-ce que l'analyste doit savoir : oublier ce qu'il sait. », Variantes de la cure type (1952-1953), *Ecrits*, Seuil, 1966, p. 349.

- A savoir occuper une place qui doit rester vide : vide de sa subjectivité, de son fantasme et donc, de son désir (entre autres celui d'être un analyste ou un bon psychothérapeute). Averti de ses signifiants et de ses objets qui causent son désir, de ses signifiants. Ce qu'un collègue a formulé comme suit : aider l'analyste en contrôle à repérer ce qui le satisfait dans l'écoute de ses analysants et dans le dire à son contrôleur. Autrement dit soutenir l'analyste en contrôle à repérer ses transferts et contretransferts.
- A détecter tout glissement, tout oubli du savoir acquis dans sa propre cure.
- A repérer la répétition dans ce qu'il entend, dont on peut conclure que l'écoute de l'analyste en contrôle est biaisée par ses a priori théoriques ou subjectifs.
- Il s'agit aussi de repérer avec le contrôlant les déterminations inconscientes par des signifiants et des *objets* « *a* » causes du désir qui viendraient parasiter son écoute et qui devraient faire l'objet d'un nouveau passage sur le divan. Le contrôle n'étant pas l'analyse. Pour rappel, Freud recommandait à de se soumettre tous les cinq ans à une nouvelle tranche d'analyse⁷. Ceci me semble d'autant plus vrai en ce qui concerne le contrôle.

Cela implique que le contrôleur « se contrôle ». Autrement dit :

- Qu'il ne se présente pas comme un modèle à imiter.
- Qu'il ne dépossède pas l'analyste en contrôle de sa fonction d'analyste pour ce patient-là.

Dans cette perspective, le contrôle ne sera pas un contrôle au sens habituel de ce mot et les supervisions ne seront pas des supervisions mais plutôt des *super-auditions*⁸. De même, des entretiens de contrôle ne seront pas simplement une nouvelle analyse. Le contrôleur serait un de ces autres auxquels Lacan fait allusion lorsqu'il dit que l'analyste ne s'autorise que de lui-même et de quelques autres.

⁷ Freud S., « Analyse avec fin et analyse sans fin », Résultats, idées, problèmes, PUF, 1985, p. 231-268.

⁸ J'ai récemment découvert en lisant l'article de Christian Hoffman, que Lacan avait lui-même proposé cette dénomination dans ses conférences et entretiens aux Etats Unis. Hoffman C. L'Autre du transfert dans la cure et le contrôle. *Figures de la psychanalyse*, 2010, 20, pp. 117-121.

J. Lacan, « Conférences et entretiens », dans *Scilicet*, n° 6/7, Paris, Le Seuil, 1976, p. 42.

J'ai eu la chance de pouvoir séjourner à Paris deux jours par semaine pendant deux ans et puis un jour par semaine pendant plusieurs années. Ce fut l'occasion de suivre plusieurs séminaires et de travailler avec plusieurs contrôleurs parmi lesquels Clavreul, Perrier, Aulagnier, Dolto, Melman et Chaboudez. D'aucuns y ont vu les indices d'une addiction. Pour ma part, ce furent des moments importants de ma formation ou, plus exactement, de ma dé-formation, allant de pair avec un développement très heureux de ma clinique et de mes enseignements. Notons qu'à cette époque à l'Ecole freudienne il était fréquent que l'on fasse le plus souvent trois ou quatre contrôles qui duraient quelques fois cinq ans, dix ans et plus⁹.

J'en ai rapidement conclu qu'il n'y a pas qu'une seule analyse et même, pas une seule analyse lacanienne. D'où mon allergie à des jugements comme « *Ça n'est pas de l'analyse* » ou encore « *Un tel n'est pas un analyste* ». Je préfère affirmer qu'il s'agit là d'une autre, ou d'une toute autre conception de l'analyse. Une psychanalyse différente, voire très différente, de la mienne, de la psychanalyse que ma clinique m'a fait élaborer comme étant mienne. Et ma critique de ces autres conceptions ne m'empêche pas d'y chercher le bout de vérité, de pertinence qui viendrait enrichir ma propre conception.

De ces expériences de contrôle, j'ai aussi conclu qu'il y avait de nombreuses façons de mener des contrôles, certaines étant pour moi plus productives que d'autres. Certaines furent à mon sens franchement stériles.

Pour ne pas en rester aux écrits et déclarations des uns et des autres - car les analystes ne font pas toujours ce qu'ils disent faire et font parfois ce qu'ils disent ne pas faire - je vais évoquer quelques interventions de ces « *supers auditeurs* » (ou « *su-pairs-auditeurs* »), bref ces analystes, que j'ai eu l'occasion de fréquenter en tant que contrôlant.

Deux types d'interventions n'ont pas du tout aidé le jeune analyste que j'étais, mais aussi le moins jeune lors des reprises de contrôle plus récentes :

- le silence systématique (reproduction du silence de l'analyse),
- des jugements comme « *Avec un tel, c'est foutu* »,
- ou encore, « *ça n'a rien d'analytique ce que vous me dites-là* ». Ce qui était peut-être vrai mais constituait une condamnation sans appel et sans la

⁹ Clavreul J., Commentaire à l'exposé de Safouan intitulé, "(Vers une) théorie de l'analyse de contrôle", *Lettres de l'Ecole freudienne*, XVI, 1975, p. 221.

moindre indication de ce qui serait analytique. Pour rappel, une interprétation peut être vraie mais inadéquate et contreproductive.

Par contre, m'ont fortement aidé des interventions :

- m'aidant à entendre ce que je n'avais pas entendu, autrement dit, ma surdité transférentielle ou contretransférentielle.
- me questionnant sur les raisons de telle ou telle intervention,
- me suggérant telle ou telle intervention, me laissant libre de les suivre ou pas.
- discutant le diagnostic avec moi ou parfois un bout de savoir théorique,
- me montrant l'évolution d'une analyse que je pensais stagnante.

Illustrons quelques-unes de ces interventions personnellement vécues.

Suggestion d'une intervention concernant l'association libre

François Perrier, qui avait repéré le peu de liberté d'association de mon analysante, m'a demandé un jour si je lui avais appris à associer librement. Pour lui, il ne suffisait pas d'énoncer la consigne de la libre association. Il y a, disait-il, une propédeutique de l'association libre à reprendre plusieurs fois : dans le début de la cure et ultérieurement si nécessaire. Car l'association libre est tout sauf naturelle. Cela me fait penser à cette fonction de l'analyste qui est de rendre possible que surgisse l'improvisation.

C'est aussi avec lui que j'ai discuté de la prise de notes pendant les séances. Ce à quoi il était très opposé. Il faut faire confiance à votre mémoire, disait-il.

Suggestion d'intervention

Un jour que j'évoquais l'impasse dans laquelle se trouvait une cure, Gisèle Chaboudez me dit « *Il me semble que votre analysant a fait le tour de la question. Cela ne sert à rien de poursuivre l'analyse. Elle est arrivée à sa fin. Il doit décider de suivre son désir ou non. C'est à lui de choisir* ».

Il est arrivé à Lacan d'être au moins aussi suggestionnant. J'ai évoqué l'épisode de l'hystérique qui allait se jeter dans le canal et celui du patient qui risquait de passer à un acte meurtrier.

Un jour Safouan évoqua en contrôle avec Lacan un fantasme dans lequel son analysant, impuissant, se voyait sur le divan sucer le pénis d'un homme non identifié. Safouan avait suggéré à son analysant que le personnage non

identifié était lui, Safouan. Lacan lui fit remarquer que toute compte fait il n'y avait pas dans la pièce qui lui et son analysant. Il y avait aussi lui, Lacan¹⁰. Ce qui donne à réfléchir sur l'impact du contrôle dans la cure et sur l'impact de la cure dans le contrôle.

Un autre de ses analystes en contrôle, J.C. Razavet fit part à Lacan de son embarras devant un patient qui ne faisait rien de ses interventions, le traitait de poubelle et évoquait de terminer son analyse en jetant son analyste par la fenêtre. La peur crispait l'analyste et le rendait inadéquat dans ses interventions. Lacan lui répondit « *Mais pourquoi n'est-ce pas vous qui le foutez par la fenêtre ?* ». Et Razavet de lui répondre « *Mais c'est une armoire à glace* » « *Et bien acheter un coup de poing américain* ». Et Lacan de sortir de sa poche un coup de poing américain qu'il promène sous les yeux de Razavet tout en lui ouvrant la porte ». Lorsque l'analysant traita une nouvelle fois son analyste de poubelle, celui-ci lui répondit « *Vous vous trompez. L'analyste n'est pas une poubelle. Si vous continuez comme ça, je vous fou à la porte* ». A partir de quoi, l'analyse « *repris son cours tranquille* »¹¹.

L'importance de poser les questions

Celles qui s'imposent lorsque le sujet n'aborde pas certains domaines de sa vie, entre autres, ses rêves, sa vie sexuelle et son histoire infantile.

On se souvient de la position de Freud : « *Ne mérite d'être reconnu psychanalyse correcte l'effort analytique qui a réussi à lever l'amnésie infantile qui dissimule à l'adulte la connaissance des débuts de sa vie infantile (c'est-à-dire de la période qui va de la deuxième à la sixième année). On ne dira jamais assez fort et on ne le répétera jamais assez souvent parmi les psychanalystes* »¹²

¹⁰ Cité par Muriel Mosconi in « Le contrôle et la lettre »
<https://www.champlacanienfrance.net/sites/default/files/Mosconi.pdf>

¹¹ Razavet J. C., « Le contrôle comme rectification subjective », La Lettre mensuelle de l'École de la Cause freudienne, n° 114, décembre 1992, p. 20-22.

¹² Freud S., Un enfant est battu (1919), *Névroses psychose et perversion*, PUF, 1997, p. 223.

Aujourd'hui, Freud ajouterait sans doute les événements de sa vie intra-utérine et ce qu'il sait sur le choix de ses prénoms et sur des événements importants vécus par ses ascendants.

Discussion du diagnostic

Je vous rappelle encore ce que j'évoquais en commençant, qu'il arrivait à Lacan de déconseiller d'entreprendre une analyse ou de laisser partir une analysante décidée à se suicider.

Devant mon embarras quant à l'hystérie ou la psychose de mon analysante, Melman m'a un jour affirmé qu'en présence d'un tel embarras, Lacan suggérerait de choisir la névrose tout en restant attentif à une possible psychose.

Discussions sur la théorie

Avec Clavreul, j'ai eu une longue discussion à partir de l'évolution étonnante d'une analysante. Lors d'un contrôle, 5 ans auparavant, Aulagnier avait diagnostiqué une psychose. Or, il s'avérait qu'aujourd'hui elle se situait franchement du côté de la névrose. Où était l'erreur de diagnostic : hier ou ce jour-là? Clavreul me dit alors sur le ton de la confiance qu'il pensait possible qu'un analysant psychotique puisse se névrotiser au cours d'une cure. Face à ma perplexité, il ajouta « Il ne faut pas le dire ». Ce qui témoigne à la fois de sa liberté de penser mais aussi du poids de l'aliénation à la doctrine lacanienne à l'Ecole freudienne de Paris.

De son expérience avec Lacan, Safouan rapporte encore ceci en ce qui concerne la théorie. Il ne s'agissait pas d'apprendre une technique ou une théorie : « *Cela ne veut pas dire que concepts et questions théoriques étaient interdits au cours du travail avec lui, mais ils n'étaient instructifs ou n'appelaient une réponse qu'en connexion avec le « matériel » que vous apportiez* »¹³. Dans un exposé à l'Ecole freudienne de Paris Safouan en donne un exemple. Après qu'il ait parlé à Lacan de l'angoisse d'une de ses analysantes : Lacan lui a répondu que l'angoisse, dans cet exemple « *était en rapport avec le désir de l'Autre en tant que su et non pas en tant que non su* »¹⁴. Un autre jour, Safouan posa à Lacan la question suivante : « *Où est le père dans tout ça ?* » Lacan lui répondit : « *Mais c'est lui qui tient la balance*

¹³ Safouan M. L'analyste de n'autorise que de lui-même. Sens de ce principe et ses répercussion institutionnelles, *Figures de la psychanalyse*, 2010, 20, pp. 11-18, p. 17

¹⁴ Safouan M., "(Vers une) théorie de l'analyse de contrôle", *Lettres de l'Ecole freudienne*, XVI, 1975, p. 214.

entre vous deux. Car entre deux sujets, il n'y a que la parole ou la mort ». Cette réponse , écrit Safouan a « *résonné comme l'enjeu de la vie même.* »¹⁵

Montrer l'évolution d'une analyse que je pensais stagnante

Alors que je lui parlais de cures qui me semblaient stagner, certaines séances avec Chaboudez ont eu un effet antidépressif très important. Elle me fit voir des progrès que je ne voyais pas. Ce qui eut d'étonnants effets de relance du processus analytique chez mon analysant. Cela ne l'empêchait pas de me faire remarquer des interventions peu adéquates, de pointer des champs que j'aurais pu mieux investiguer ou encore de questionner mon transfert sur tel ou tel analysant.

Lacan aussi pouvait se montrer encourageant. Safouan rapporte qu'après le récit d'un fragment de cure, Lacan lui avait dit « *C'est étonnant, c'est exactement ce que j'aurais fait à votre place !* » Et comme ce rapprochement entre le style du maître et celui de l'élève risquait de trop flatter ce dernier, il ajouta : « *Je vous le dis parce que cela me pose un problème à moi-même. Je ne vous dis pas grand-chose et pourtant...* » La suite de la phrase était, à n'en pas douter : « *et pourtant... quelque chose passe* »¹⁶.

Valas rapportant quelques séances de contrôle avec Lacan signale aussi les acquiessements de Lacan à ses interventions qui les ponctuait par des « C'est ça, c'est le moment » et d'autres « vous avez très bien fait »¹⁷.

¹⁵ Safouan M., *La parole ou la mort, Essai sur la division du sujet*, Paris, Seuil. 2010.

¹⁶ Safouan M. L'analyste de n'autorise que de lui-même. Sens de ce principe et ses répercussion institutionnelles, *Figures de la psychanalyse*, 2010, 20, pp. 11-18, p. 17

¹⁷ Valas P., Contrôle avec Lacan : brut de coffret.
http://www.valas.fr/IMG/pdf/dactylographie_np.pdf

Suggestion concernant la fin de l'analyse

Avec Chaboudez s'est posée la question de la fin d'une analyse. Sa conviction était qu'il était fréquent qu'il faille terminer la cure par une série de séances en face à face. Et encore qu'il pouvait être aidant à tel ou tel analysant de décider d'une date de fin des rendez-vous mais en lui demandant de fixer elle/lui-même cette date. Comme j'objectais qu'on avait vivement critiqué Freud d'avoir décidé de la fin de la cure de l'Homme-aux-loups, elle me fit remarquer que tout autre chose était que l'analyste décide de cette date (comme avait fait l'un de mes analystes) et que l'analysant lui-même décide de cette date.

Conclusions

Si, pour Freud, l'analyse consistait à parler ensemble, et si Lacan parlait du « dialogue analytique », je pense que c'est d'autant plus vrai pour l'analyse de contrôle. Je pense que si, comme l'évoquait samedi Frédéric Vinot, l'analyste peut avoir quelque chose du *Nebenmensch*, le contrôle peut aussi avoir quelque chose du côté du compagnon au sens de l'accompagnateur lors d'une session de Jazz qui permet au soliste d'exécuter son solo ou encore au sens de l'employeur-compagnon qui formait les apprentis aux différents métiers du bâtiment faisant leur tour de France en passant d'atelier en atelier ou de chantier en chantier. François Perrier a surpris l'analyste débutant que j'étais en me saluant « *Bonjour, cher collègue* », façon pour lui de se décaler de la position de maître superviseur.

Ce compagnonnage-accompagnant du « *contrôleur* » doit varier suivant l'expérience de son « *contrôlé* » et en fonction de la difficulté de l'analyse ou de la psychothérapie à laquelle il a à faire.

Quoi qu'il en soit de ces métaphores, il est essentiel de permettre à l'analyste en contrôle de trouver son style. Ce qui est fortement facilité lorsque le contrôleur n'est pas l'analyste et lorsqu'on fait l'expérience d'au moins deux contrôleurs comme c'est prévu dans nos statuts.

Cette expérience de l'analyse de contrôle est donc, pour moi, un élément majeur de la formation de l'analyste, après l'analyse personnelle mais loin avant tous les enseignements théoriques qui risquent de rester lettres mortes si ce n'est pas repris, éclairé, approfondi dans ces expériences de super-audition et supair-audition des contrôles.

Quelques références pour poursuivre votre réflexion

CLAVREUL J., Interview sur le contrôle, *Patio*, 1984, 2, Paris, Evel.

HOFFMAN C. L'Autre du transfert dans la cure et le contrôle. *Figures de la psychanalyse*, 2010, 20, pp. 117-121.

LEVAQUE C., L'analyse de contrôle, Séminaire des membres 2016-2017, site Espace analytique de Belgique.

MC DOUGALL, Interview sur le contrôle, *Patio*, 1984, 2, Paris Evel.

RATH C.-D., L'apport de Hélène Deutsch aux questions fondamentales sur l'analyse de contrôle (1927-1935), *Figures de la psychanalyse*, 2010, 20, pp. 107-117.

SAFOUAN M., La question des contrôles, *Lettres de l'Ecole freudienne*, n°16.

SAFOUAN M., L'analyste de n'autorise que de lui-même. Sens de ce principe et ses répercussion institutionnelles, *Figures de la psychanalyse*, 2010, 20, pp. 11-18, p. 17

SEDAT J., La place du contrôle dans l'histoire du mouvement psychanalytique, exposé au séminaire des membres d'Espace-France, publié sur le site œdipe.

STEIN C., Sur la pratique des cures contrôlées, *La mort d'Œdipe*, Denoël-Gonthier, 1970.

VANIER A., Contrôler rien, mais tous les jours, *Topique*, 2008/2, pp. 49-57.

VANIER A., L'expérience que nous avons à contrôler tous les jours. *Figures de la psychanalyse*, 2010, 20, pp. 123-138.

Et plus généralement sur la formation

ESPACE ANALYTIQUE DE BELGIQUE : L'enseignement au sein de l'EAB. Site de l'EAB, rubrique institution/Enseignement.

LACAN J., La formation des analystes, *Ecrits*, pp. 229-234, 295, 349-362, 435-436 et 494.

Topique n°1 La formation du psychanalyste,

Figures de la psychanalyse n°20, La formation de l'analyste, Eres, 2010.

Topique n°18, Trajets analytiques et **Topique n°97**, L'Ecoute transmise.

Figures de la psychanalyse n°20, La formation de l'analyste, Eres, 2010.